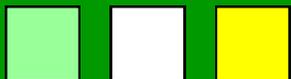


CAPACITES PAR FORMATION :

- BAC PRO 20 places
- BTS 12 places



LES DEBOUCHES :

- Le titulaire du BAC PRO ou du BTS peut exercer son métier dans les concessions de matériels agricoles, les CUMA ou les coopératives agricoles.

LES POURSUITES D'ETUDES POSSIBLES :

- BTS « Techniques et Service en Matériels Agricoles »
- Licence PRO



AIDES FINANCIERES :

- Bourses
- Fond social lycéen

LYCEE des METIERS
De la MAINTENANCE, de la SECURITE et des TRAVAUX PUBLICS

LYCEE PROFESSIONNEL Blaise PASCAL

« LYCEE des METIERS »

« De la Maintenance, de la Sécurité
et des Travaux Publics »

11 Rue de Dampierre
17400 SAINT JEAN D'ANGELY

Tel : 05.46.32.00.80

Fax : 05.46.59.08.17

Courriel : ce.0170052p@ac-poitiers.fr

Site : <http://lp-blaisepascal.net/>



LE LYCEE EN CHIFFRE :

- 480 Elèves et apprentis.
- 60 Stagiaires de la formation continue
- 270 Internes.
- 130 Adultes : Enseignants, personnel de vie et de santé scolaire, personnel d'entretien, personnel administratif et de direction.

RENSEIGNEMENTS :

- Contacter le proviseur adjoint ou le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
- Flasher le code pour accéder au site du lycée



Lycée
Blaise Pascal
(17) Saint Jean d'Angely

BAC PRO / BTS

Maintenance des matériels agricoles

Nouveauté 2019 :
Ouverture du BAC PRO par
apprentissage en classe de
première



17400 SAINT JEAN D'ANGELY



Lycée des métiers

LES FORMATIONS :

- **BAC PRO** : 3 ans après la troisième.
- **BTS** : 2 ans après un BAC.

Domaine professionnel :

- Dessin de construction.
- Technologie.
- Maintenance des engins.
- Prévention Santé Environnement.
- Gestion.

Période de formation en entreprise :

- **BAC PRO** : (scolaire) 22 semaines de stage en 3a.
- **1^{ère} BAC** : (**en apprentissage**) 20 semaines au CFA
- **BTS** : (**en apprentissage**) 20 semaines au CFA.

Domaine général :

- Français.
- Histoire géographie.
- Langue vivante (Anglais)
- Mathématique et sciences physiques.
- Arts appliqués

LES METIERS :

Le technicien de maintenance des matériels agricoles exerce son métier au sein de plusieurs types d'entreprises :

- **Chez un concessionnaire** de marque où il peut intervenir en atelier ou sur les chantiers dans une grande autonomie et sur un large champ de technicité (électricité, mécanique, hydraulique, pneumatique...).

Il doit également pouvoir conseiller sur l'utilisation ou l'entretien de la machine.

Il est un ambassadeur de la marque.

- **Dans une entreprise agricole** (CUMA ou coopérative) qui possède son propre service de maintenance.

Il interviendra sur toutes les machines indépendamment de la marque, en atelier ou sur chantier.

La mécanique est devenue **maintenance** car elle définit mieux les multiples activités du technicien :

- **Diagnostic, analyse** des tests et mesures et des historiques, **interprétation** des bruits, des fumées ou des données reçues des outils informatiques d'aide aux diagnostics.
- **Démontage, réparation, paramétrage, conseil d'utilisation** ou d'adaptation dans les domaines de la mécanique, de l'hydraulique, du pneumatique, de l'électricité et de l'électronique.

Le titulaire du BTS peut devenir (après expérience) chef d'équipe et encadrer les activités de maintenance ou de vente de pièces. Il doit conseiller, organiser et gérer son service.



L'EXAMEN :

- **BAC PRO** : La pratique professionnelle et une partie de l'enseignement général se passent en Contrôle en cours de formation. L'autre partie de l'enseignement général est évaluée en examen ponctuel en juin de la dernière année.
 - Un diplôme intermédiaire (CAP) est passé au cours de la classe de 1^{ère} (tout en Contrôle en Cours de Formation).
- **BTS** : L'anglais et le diagnostic sont évalués par un contrôle en cours de formation.
 - Toutes les autres épreuves sont évaluées en examen ponctuel en fin de 2^{ème} année.